

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 27 février 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

M. le Président: A l'ordre.

[Français]

VACANCE DE SIÈGE

VACANCE DE SIÈGE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-MAURICE PAR SUITE DE LA DÉMISSION DE L'HONORABLE JEAN CHRÉTIEN

M. le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu une communication m'informant que la vacance suivante est survenue au sein des députés, M. Jean Chrétien, député de la circonscription électorale de Saint-Maurice, par voie de démission. En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ladite circonscription électorale.

[Traduction]

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je vous remercie de me céder la parole pendant quelques instants. A 10 h 5 ce matin, M. Chrétien s'est présenté à mon bureau avec en main sa lettre de démission à titre de député de Saint-Maurice. Il m'a dit qu'il se rendait immédiatement à votre bureau en sortant de chez moi. J'en suis resté interloqué et je lui ai dit que le Canada et, certes, le parti libéral et moi-même avions besoin de lui. J'ai tenté de savoir si nous pouvions rouvrir la question et chercher une solution qui le satisfasse. Il m'a répondu qu'après avoir siégé à la Chambre pendant 23 ans, il s'était acquitté de ses devoirs envers elle et le Canada et souhaitait maintenant faire passer sa famille en premier et travailler dans d'autres domaines.

J'ai compris, Votre Honneur, que je ne parviendrais pas à le faire changer d'avis. Je constate, effectivement, qu'il vous a présenté sa démission à titre de député.

[Français]

Je dois dire que Jean Chrétien est un grand Canadien, un grand Canadien qui a servi son pays depuis 23 ans comme député, qui a servi ses commettants de Saint-Maurice avec distinction, avec un flair superbe, avec un dévouement illimité. Il est évident aussi que pendant sa carrière il a rempli des fonctions très importantes. Il est impossible dans un si court moment de résumer la carrière de Jean Chrétien, mais deux événements sont clairs, surtout ses efforts pendant le référendum au Québec; il a, sous le leadership de M. Trudeau, mobilisé les efforts de l'aile fédérale pour coopérer avec M. Ryan et d'autres pour représenter, pour mener les forces fédéralistes au Québec, avec succès d'ailleurs. Le pays ainsi que la province de Québec n'oublieront jamais les efforts de Jean Chrétien à cet égard.

Dans les négociations pour rapatrier notre Constitution et faire légiférer de façon constitutionnelle la Charte des droits et libertés, Jean Chrétien, en tant que ministre de la Justice, a

joué un rôle clé. Donc, le référendum, notre Constitution, premier francophone à être convoqué par le premier ministre de l'époque pour occuper le poste de ministre des Finances, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien superbe, il a toujours été très fier d'avoir inauguré plus de parcs nationaux que n'importe quel autre ministre: une carrière sans pareille, un député unique. On va manquer Jean Chrétien dans cette Chambre, et je suis sûr que l'opinion que j'exprime est bien partagée par tout le monde.

Je souhaite publiquement, comme je l'ai dit privément à M. Chrétien, la meilleure chance pour lui et sa famille. Il mérite les remerciements de tous ses concitoyens, et je veux bien que Jean Chrétien, son épouse, Aline, ainsi que toute sa famille—il vient d'être grand-père pour la troisième fois hier—je lui souhaite donc la meilleure chance dans l'avenir. Son nom, et sa présence et sa personnalité ne seront jamais oubliés en cette Chambre.

● (1110)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je veux féliciter mon ami le chef de l'opposition (M. Turner) pour son commentaire sincère et sympathique à l'égard d'un grand Québécois et d'un grand Canadien. Jean Chrétien a démissionné. Il s'agissait d'un député courageux et dévoué qui a servi la population et ses électeurs avec brio et dignité. Cet homme sympathique et combien attachant a créé une impression inoubliable auprès, je pense, de tous les Canadiens.

Comme Québécois, je me souviens de façon particulière de son leadership inébranlable et courageux durant la campagne référendaire. J'ai travaillé pour lui à ce moment-là. Il a fait preuve de leadership et de générosité à l'égard de tous ses collaborateurs et de compréhension également à l'égard de ses adversaires.

[Traduction]

Il était—mais je ne devrais pas parler de Jean au passé—c'est seulement la Chambre qu'il vient de quitter. C'était un député plein d'esprit et de compassion. Il était fidèle à son parti et dévoué. Il aime le Québec, croit très sincèrement dans le Canada et possède une façon bien à lui d'exprimer ses sentiments.

Je porte encore certaines cicatrices qui témoignent de son efficacité. Il y a des moments, dans Central Nova, où j'ai douté de mon élection. Il réussissait tellement bien à se rallier les électeurs, que ce soit à New Glasgow, à Pictou ou à Stellarton, que j'en étais déconcerté; aujourd'hui, je l'en félicite. Maintenant que Jean Chrétien s'en va, nous le saluons tous affectueusement, lui, sa femme et ses enfants. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.